



MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

Paris, le 03 OCT. 2013

Nos réf. : D13003234

Monsieur le Secrétaire général,

Votre courrier en date du 9 juillet 2013 relatif à la situation des ingénieurs des travaux publics de l'Etat (ITPE) et des attachés d'administration de l'équipement affectés dans les services de la délégation à la sécurité et à la circulation routières (DSCR) a retenu toute mon attention.

Vous relevez que les conditions de nomination dans les statuts d'emplois de conseiller d'administration de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables (CAEDAD) et d'ingénieur en chef des travaux publics de l'Etat (ICTPE) ont évolué depuis le transfert des services de la sécurité routière au ministère de l'intérieur.

Je vous confirme que désormais les agents de la DSCR ont bien vocation à être nommés dans des statuts d'emplois relevant du ministère de l'intérieur.

Je vous informe que ce dernier a saisi la direction générale de l'administration et de la fonction publique et la direction du budget en vue d'obtenir une augmentation du contingent de ses emplois fonctionnels de conseiller d'administration. Sachez que nous l'accompagnons dans cette démarche.

Par ailleurs, je m'appête à saisir le ministère de l'intérieur afin qu'il porte également une demande de création d'emplois fonctionnels d'ICTPE dans le but de valoriser les fonctions de plus hautes responsabilités tenues par les ITPE.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Secrétaire général, l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Secrétaire général,

Vincent MAZAURIC

Monsieur Nicolas BAILLE
Secrétaire général de la FNEE-CGT
263 rue de Paris
Case 543
93515 Montreuil cedex